

ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE
« Le Pré-Saint-Nom »
4 allée de la forêt de Marly
78 860 - SAINT-NOM-LA-BRETÊCHE

1 é1. : 01 30 56 59 53
Fax: 01 30 80 20 72

St-Nom, le 1^{er} février 2002

Mesdames et Messieurs les
Résidants de Pré-Saint-Nom

Objet : Opération Portes de Garage

Deux incidents récents survenus à des adresses dans la forêt de Marly, nous conduisent à vous proposer une opération PORTES DE GARAGE et qui est basée sur les réflexions suivantes

1 - Nos portes de garage ont dans leur très grande majorité entre 25 et 28 ans. Ces portes sont équipées de 4 ressorts qui doivent en principe être changés tous les vingt ans, car ces ressorts sont à 99 % de leur temps en extension, c'est à dire porte fermée. Au-delà de cette période il y a un risque de cassure de ces ressorts, ce qui se traduit par une véritable « explosion » du ressort : un morceau est projeté à l'intérieur du garage à la vitesse d'une balle de fusil. C'est ce qui vient de se produire en 2 occasions dans l'allée de la forêt de Marly. S'il n'y a que des dégâts matériels, notamment sur les véhicules, ce n'est pas dramatique mais par contre chacun voit bien qu'il y aurait un risque majeur vis à vis de toute personne se trouvant sur la trajectoire au moment de l'incident. Fort heureusement au cours des années passées nous n'avons pas eu ce genre de cas à déplorer.

2 - La firme ayant à l'origine installé les portes, soit RUKU, fournit les pièces de rechange par l'intermédiaire de son représentant en France qui se trouve être la firme BATIMATIC, à Yerres - Essonne. Cette entreprise serait d'accord pour satisfaire nos demandes et naturellement souhaite avant tout connaître exactement le nombre et la nature des travaux à effectuer chez ceux qui seraient intéressés par cette initiative.

3 - En conséquence, nous vous demandons de remplir le coupon - réponse ci-dessous, de le retourner à l'adresse indiquée avant le 15 février 2002, en fournissant le maximum de détails sur ce que vous souhaitez.
(n'hésitez pas à utiliser le verso du coupon pour exprimer vos souhaits.)

4 - Une fois toutes les réponses réunies, nous négocierons avec le fournisseur au mieux des intérêts de nous tous. Nous vous ferons part, à travers une nouvelle circulaire, des propositions que nous aurons reçues. Il est bien certain que les cas spéciaux, seront traités à part et feront l'objet de devis séparés établis par le fournisseur au cours d'une visite sur place (comme par exemple la mise en place d'un système automatique de commande de porte).

5 - le règlement des travaux et fournitures se fera directement auprès du fournisseur, une fois les travaux effectués.

La Commission Initiatives.

Le Pré-Saint-Nom Date : 2002

A retourner au: 35 allée de la forêt de Marly avant le 15 févr.. 2002

OPERATION PORTES DE GARAGE

Nom : Adresse :

..... Tél : fixe :

..... portable :..... FOURNITURES SEULEMENT

:que demandez-vous? Des ressorts: ceux du haut ou bien ceux du bas ou tous les 4 ? (ils sont vendus par paires) . Autres ?

TRAVAUX : souhaitez-vous la pose des ressorts commandés ? Révision générale et entretien de la porte ? Un devis pour mise en place d'une télécommande ? Autres ?

Signature